

→ envoi le 14.07.08  
+ Liste SELs romand juillet 08

## Rencontre des SEL romands

Genève, le 21 juin 2008

**Présents :** Annette, Edith, Vincent, Christine, Siegrid, Nathalie, Yves, Véréne, Marie-Jo, Zou, Tim, Martine, Jean, François, Alban, Jean-René et Gisèle, soient les SEL du Val-de-Ruz, Neuchâtel, Genève, Lausanne, La Côte et La Chaux-de-Fonds.

**Excusés :** les SEL de Gruyères, Jogne et Lavaux.

### Merci au SEL genevois qui nous accueille !

**Val-de-Ruz :** le SEL Val-de-Ruz a tenu sa 11<sup>ème</sup> AG. Ses effectifs sont stables, avec environ 80 membres. Il a échangé près de 45000 unités. Le SEL rémunère les services à l'association. Les cotisations sont de 15.-/an, mais un tiers des membres oublient... La cotisation en unités est de 60 u./an. Cette année, les rentrées n'ont pas été mauvaises et on a couvert les frais. On a ouvert un compte no 100 pour la Route des SEL et un compte 101 pour la solidarité, dont les unités sont redistribuées aux membres, qui sont en situation difficile. Beaucoup d'échanges ne sont pas comptabilisés. Certaines personnes sont en négatif pour de bonnes raisons et le SEL peut les aider. Le SEL attribue 150 unités à ses membres pour débiter, de manière à faciliter le départ des échanges.

**Genève :** Le SEL du Lac a 90 membres, mais n'a plus que deux membres au comité. Il faut revoir beaucoup de choses. Les cotisations sont de 30.-/an. Le SEL a l'intention de faire refaire le site par un professionnel pour que la comptabilité puisse se faire automatiquement. La contribution en unités en faveur du SEL est de 100 u./an. L'heure de travail est fixée à environ 20 unités. Une rencontre par semaine a lieu, le lundi, avec souper canadien. Certains membres ont ajouté des rencontres le jeudi, une fois par mois, rencontres qui sont très conviviales. Les nouveaux membres sont conviés à une rencontre obligatoire pour pouvoir adhérer au SEL. Les personnes qui les reçoivent à ce moment-là sont considérées comme leurs parrains et doivent s'assurer que tout fonctionne bien, que les comptes restent positifs et que les cotisations sont payées. Le SEL du Lac tient à ce que ses membres soient réellement actifs et le leur demande. Du fait qu'ils prélèvent une sorte de contribution sur tous les membres, les membres non actifs deviennent négatifs. On se pose la question de savoir s'il faudrait que les membres se réinscrivent régulièrement pour que l'on puisse s'assurer de leur intérêt. Les membres non actifs parasitent un peu le système, parce qu'ils refusent les échanges qu'on leur

propose. Le comité envoie une lettre électronique par mois et communique essentiellement par courrier électronique. On renonce au courrier papier et on passe à l'ordinateur. Il y a eu quelques litiges, c'est pourquoi le SEL du Lac a nommé une commission neutre de deux membres pour régler les litiges.

**Lausanne :** un nouveau comité (autoproclamé) est en place depuis le 29 février. Il est formé de trois personnes. Il y avait une rencontre par mois dans un restaurant pour faire connaissance avec les nouveaux membres, mais cette activité a été interrompue, vu le peu de succès. Zou fait une réunion de temps en temps chez elle. Même si le SEL est à un niveau d'activités minimal, il y a quand même des échanges. Plusieurs personnes ont approché le SEL par le site. Il y a actuellement entre 60 et 65 membres. Le SEL a tenté de se faire connaître aussi au travers des journaux et de réseaux d'amis, mais il y a eu peu d'adhésions. Le SEL prévoit donc de ne pas répéter ces actions. Un marché est organisé fin septembre.

**La Côte :** le SEL de La Côte naît et renaît depuis trois ans ! Il se crée officiellement aujourd'hui ! La taille géographique pose un problème, car la région est très étendue. Il faut donc prévoir des sous-groupes à Morges, Nyon, etc. Des groupes sont également en gestation à Yverdon et dans le Nord-vaudois.

**Neuchâtel :** le SEL a été en difficultés fin 2007, car il manquait de nouvelles forces vives. Le SEL des Rives a connu aussi une situation litigieuse, qui est heureusement réglée maintenant. Beaucoup de gens demandent beaucoup et offrent peu. Certaines offres sont caduques. On a demandé aux gens de se réinscrire. Peu de gens étaient présents à l'AG. La seule AG qui a marché, c'est une AG qui avait un concours où on pouvait gagner des unités. Actuellement il reste environ 25 à 30 membres. Une réunion a lieu 1x/mois le mercredi dans une pizza/curry. Il est nécessaire de participer si l'on veut devenir membre. On ne prend pas d'inscription immédiate, mais uniquement après la réunion. On veut un temps de réflexion. De cette manière la motivation des membres a beaucoup augmenté. En ce qui concerne le comité, la présidence est vacante. Le travail a été évalué et réparti au sein du comité. Neuchâtel donne 30 unités au départ et ne prélève pas de cotisation la première année.

**La Chaux-de-Fonds :** le SEL de La Chaux-de-Fonds tient beaucoup à ses principes de solidarité. Beaucoup de gens fournissent des services bénévolement et ne demandent rien. Ils apportent d'excellents plats aux repas canadiens sans rien demander. On organise au moins un repas canadien par année, le souper de Noël. Il est souvent accompagné de musique, faite par les membres. Dans l'ensemble les Chaux-de-Fonniers ont



plus de facilité à donner qu'à demander ! Il faut les encourager à demander. Il n'y a jamais eu aucun litige. Tout s'est toujours très bien passé. Le SEL se fait connaître en tenant un stand au marché régulièrement une fois par année. Il a aussi organisé son propre marché, où l'on paie en unités et qui permet aussi d'intéresser de nouveaux membres. Il en organisera encore un cet automne, peut-être en collaboration avec le SEL Vald-de-Ruz, pour pouvoir présenter plus de produits. Une partie importante des membres est active, mais le SEL encourage l'activité sans la forcer. La Chaux-de-Fonds met en place un programme d'animations destiné à permettre aux membres de faire connaissance. Ce sont souvent des animations à caractère culturel, sportif ou festif (ski de fond, visites de monuments, promenades, etc.). Les séances de comité sont rétribuées à 20 unités.

GO 21.06.2008